

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **8 (1924)**

Heft 2

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les trois mois.

II^e SÉRIE : 8^e ANNÉE. - N° 2.

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1924.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. A. Mathey-Dupraz, professeur à Colombier.

Abonnement : Suisse, Fr. 2,50. - Étranger, Fr. 3,50, envoi par numéro isolé ; Fr. 3,90, année entière, envoi comme imprimé recommandé.

L'ORIGINE D'UNE SOCIÉTÉ

La presse de notre canton s'est occupée à maintes reprises, au cours de ces deux dernières années, d'une modeste société, la Société du Musée de l'Areuse, qui jusqu'ici n'avait jamais fait retentir les trompettes de la renommée, et dont le mérite, qui attirait de façon bien imprévue l'attention sur elle, était simplement d'avoir vécu, d'avoir subsisté pendant un demi-siècle et de pouvoir célébrer le cinquantième de sa fondation. Ses journaux ont parlé de cet événement qui ne devait guère, semblait-il, intéresser le public au-delà des limites du simple rayon local. Même le vénérable *Messenger* boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1924, a cru devoir relater l'événement dans ses colonnes.

Or aucun journal n'était en droit, plus que le *Rameau de Sapin*, d'en entretenir ses lecteurs, la Société du Musée de l'Areuse étant redevable de son existence à une section aujourd'hui disparue du Club jurassien. Le but de ces lignes est précisément de leur montrer quelle a été l'origine du Musée de l'Areuse et quels sont les liens qui le rattachent à la grande association jurassienne.

Sans vouloir remonter au déluge, il importe de rappeler que l'avènement de la République neuchâteloise à la suite de la révolution de 1848, ne s'était pas effectuée sans provoquer des ressentiments tenaces, sans exciter des passions, presque des haines, dans toutes les classes de notre population. Un contemporain de cette époque, le vénérable

Félix Boret⁽¹⁾ disait à l'auteur de ces lignes, vers la fin du siècle passé : « Vous ne savez pas à quel point la génération actuelle est privilégiée ! Elle vit dans une époque de calme et de paix, et chacun pourra dans la suite se rappeler avec plaisir les années de sa jeunesse ! »

Et il ajoutait que pour lui, il n'y pensait pas volontiers. Sa jeunesse lui avait laissé des souvenirs pénibles. Dans ce temps-là, et longtemps encore après la révolution, la vie de société était devenue impossible à Neuchâtel. Ses opinions politiques avaient opéré une scission complète entre les individus. La première question que l'on se posait en rencontrant quelqu'un était celle-ci : À quel clan appartient-il ? Partout, n'importe où, au concert ou au bal, au cercle, à l'école, à l'église même, on se sentait épié, surveillé, jugé. Le moindre geste, la moindre démarche était commentée, avec ou sans bienveillance, selon que l'on s'était rapproché de celui-ci ou de celui-là, d'un « fidèle » avéré ou d'un républicain notoire. Ses seuls groupements possibles étaient ceux de personnes appartenant à la même coterie, professant la même opinion politique. Impossible de contracter ailleurs des liens d'amitié franche et désintéressée.

Toutefois une réaction était à prévoir. Elle devait fatalement se produire. À la longue, bien des gens étaient las des luttes politiques. Ils éprouaient, inconsciemment peut-être, mais bien réellement, le besoin de porter leur pensée sur d'autres sujets. On se mit à organiser, un peu partout dans nos villes et nos villages, des conférences, des « cours publics », comme on les appelait, et partout on s'y portait en foule pour entendre des hommes de valeur, comme Desor, le D^r Guillaume, Paul Godet, Saccard, Louis Favre⁽²⁾ et combien d'autres ! que leur savoir ou leurs talents mettaient bien au-dessus des passions du jour, et qui entretenaient leurs auditeurs des sujets les plus divers, mais sans rapport avec les questions politiques.

C'est sans doute sous l'impulsion de ces hommes de science que notre jeunesse se sentit soudain éprise d'un bel enthousiasme pour l'étude de la nature, dont le Club jurassien fit son principal objectif, et qui permit enfin aux jeunes de former des groupements d'où la politique était exclue et de nouer sans arrière-pensée de précieuses relations de belle et franche amitié.

Et c'est ainsi que prit naissance à Boudry une section du Club jurassien, qui s'intitula « Section de l'Areuse », et groupait des jeunes gens de Boudry, Cortaillod et Bèvaix. Encouragés par l'appui et les conseils d'hommes de mérite, comme le pharmacien Louis Chapuis de Boudry, et le capitaine Vanga de Cortaillod⁽³⁾, l'un, savant botaniste, et l'autre, ornithologue réputé, on put les voir, la boîte d'herboriste aux flancs, parcourir les champs et les bois pour collectionner insectes ou papillons, pierres, fossiles ou plantes. Et l'hiver venu, ils se réunissaient pour entendre la lecture de leurs récits de courses, ou l'exposé de leurs observations et de leurs études.

La Section de l'Areuse, florissante d'abord, n'eut qu'une durée éphémère. Faute de nouvelles recrues, elle se vit, au bout de peu d'années, par suite de départs, réduite à 12 membres, et elle tint sa dernière assemblée le mardi 10 Septembre 1872.

Le travail accompli par elle, pendant sa courte existence, ne devait cependant pas être perdu. Elle avait en effet rassemblé quelques collections qui allaient former le noyau d'un

(1) Né à Neuchâtel le 7 Nov. 1824, mort à Grandchamp (Boudry), le 4 Sept. 1903.

(2) Voir *Rameau de Sapin*, 1882, 1889 et 1924, 1911, 1895, 1905.

(3) " " " " , 1884.

petit musée local. Moins de quinze jours après la dissolution de la « Section de l'Areuse », les 12 jeunes gens qui en avaient fait partie jusqu'à son déclin, se réunissaient avec quelques adultes de leurs trois localités et décidaient la création de la Société du Musée de l'Areuse.⁽¹⁾

Le but de cette nouvelle association était avant tout d'entretenir et d'augmenter les collections dont elle était l'héritière, mais aussi de chercher à vulgariser les sciences naturelles, et de faire donner chaque hiver, à Boudry et environs, un certain nombre de conférences publiques et gratuites.

Un seul fait montrera quels encouragements reçut, dès le début, la jeune Société. Le capitaine Vouga l'ayant dotée d'une fort jolie collection d'oiseaux indigènes et exotiques, le pharmacien Louis Chapuis s'en allait, malgré son âge, une ou deux fois par semaine à Neuchâtel — et c'était un voyage dans ce temps-là —, transportant avec lui des oiseaux dont il déterminait le genre en les comparant avec ceux du musée de la ville!

Cinquante années ont passé dès lors. Le Musée de Boudry s'est enrichi d'objets de toute nature et de toute provenance. L'État lui ayant accordé le monopole des fouilles dans les stations lacustres de Cortaillod, Devaix et la Béroche, il a pu former entre autres une collection remarquable d'objets préhistoriques, dont plusieurs sont des exemplaires uniques et par conséquent fort précieux. Pendant des années, Albert Vouga⁽²⁾, artiste de talent et savant archéologue, a été l'âme de ce musée. Non seulement il s'est acquitté de ses fonctions de conservateur avec un dévouement sans bornes, mais encore il lui a fait don de sa fort belle collection particulière d'objets lacustres, méritant ainsi la reconnaissance de la Société, comme aussi celle de tous les visiteurs du Musée.

Il serait difficile, au reste, d'énumérer toutes les personnes auxquelles la Société doit de la reconnaissance, pour les dons qui lui ont été généreusement offerts, ou pour les travaux et le dévouement dont elle a été l'objet. Impossible également de retracer en quelques lignes son développement et son activité pendant ce premier demi-siècle de son existence, le présent article n'ayant d'autre but que de montrer le lien de parenté qui existent entre le Club jurassien et la Société du Musée de l'Areuse.

Mais n'est-il pas vrai que si l'on jette un coup d'œil en arrière, on est surpris de voir à quel point les temps ont changé. Qui sont-ils aujourd'hui les jeunes gens qui parcourent la campagne munis d'un filet à papillons ou d'un marteau de géologue? Leur intérêt se porte ailleurs. On les verra s'exerçant à la gymnastique ou à la lutte, pratiquant l'aviron, la bicyclette ou le foot-ball, se livrant enfin à tous les exercices qui peuvent fortifier les muscles ou développer l'adresse. Faut-il les en blâmer? En aucune façon. Ce développement-là en vaut un autre. Tout au plus pourra-t-on sourire en voyant des bambins à peine sortis des langes, qui ne peuvent pas se rendre à l'école sans pousser du pied sur le chemin, non pas même une balle, mais le premier caillou venu.

Pour en revenir au Musée de l'Areuse, disons encore que s'il organise chaque hiver, comme au début, des conférences publiques, les jours dont il peut disposer se font de plus en plus rares. La grande salle du Collège de Boudry est en effet, pendant des semaines, à la disposition des sociétés locales: chœur mixte ou autre, gymnastes, éclairieurs, etc., qui

(1) Constituée le 23 Septembre 1872.

(2) Mort à Boudry le 8 Mai 1896.

se produisent dans des soirées musicales ou théâtrales, pour l'agrément du public et pour la prospérité de leurs finances. Les conférences publiques du Musée n'en sont pas moins goûtées, c'est vrai, mais encore est-ce à la condition qu'elles soient accompagnées de projections lumineuses.... en attendant qu'on réclame pour elles le cinéma. Autre temps, autres mœurs!

Un vœu pour finir : Quisse le Club jurassien remplir pendant longtemps encore la belle tâche qu'il s'est donnée, et quisse sa fille, la Société du Musée de l'Areuse, suivre longtemps aussi le chemin que lui ont tracé ses fondateurs d'il y a cinquante ans!

N. S.

LE SANGLIER DANS LE JURA ⁽¹⁾

(SUITE)

Au printemps, on avait constaté la présence de sangliers dans la région d'Yverdon, car les dégâts faits à certaines cultures et surtout à des prés ne laissaient aucun doute à ce sujet; puis ces animaux avaient disparu. Le froid, subitement revenu au commencement d'Octobre, ramena ces pachydermes; ils sont signalés à Orsens, puis aux environs de Suchy (à 7 km. S.-S.-O. d'Yverdon), où une laie, suivie d'un seul marcassin, est aperçue. - A la même époque, des sangliers causent d'importants dégâts dans les champs de pommes de terre des communes d'Effingen et de Bâtzberg (Argovie).

Le 9 Octobre, près du village de Penthéreaux, le chasseur Marc Emery tue un gros sanglier du poids de 124 kilos. L'animal mesurait 1^m. 40 de la tête à la naissance de la queue, et 1^m. 30 de tour de poitrine. Ce pachyderme, pisté depuis plusieurs jours par le chasseur Emery, avait fait des ravages considérables aux cultures. Quelques jours après, deux personnes aperçoivent un sanglier au Bois de la ville, près d'Yverdon. Puis, le même animal, ou l'un de ses congénères, est vu dans les bois de la Râpe, entre Gressy et Suchy.

Le 30 Octobre, à midi, près d'Oron (Braye), M. Charmoy, rentrant de son travail, se trouva inopinément sur le passage d'un gros sanglier. Ses chasseurs, avertis, se mirent de suite en campagne, mais ils ne retrouvèrent point l'animal.

Le 3 Novembre, au milieu de la journée, un sanglier est vu au Pont, venant du Buisson; il avait traversé le lac à la nage, dès les Epinettes (en face du Pont), en moins d'une demi-heure; il sortit de l'eau près des jardins du Grand Hôtel du Pont, passant à une dizaine de mètres de la villa de M. Robert Meylan, puis se dirigea dans la direction de Vaulion ou Mont-la-Ville. La brise, très forte ce jour-là, n'avait pas permis de distinguer quel animal c'était; des personnes supposaient même que la tache noire sur l'eau était un petit bateau. Sans cette coïncidence, le pachyderme eût sans doute été abattu à son arrivée sur la rive.

Dès la fin d'Octobre, on signalait dans les environs d'Oron-Puidoux, des traces d'un sanglier; les champs de pommes de terre avaient des raies entières complètement

(1) Voir Rameau de Sapin, N^{os} 1, 3 et 5, 1923. - N^o 1, 1924.

bouleversées, des promeneurs avaient vu l'animal, et les chasseurs se tenaient sur le qui-vive. Le 31 Octobre, l'un d'eux, dans une battue, eut la chance d'abattre, d'un coup de chevrotine, un jeune sanglier pesant 58 kilos. Cet animal mesurait 1^m.30 de longueur.

Le 5 Novembre, au matin, un chasseur du Valanvron, M. Jean Hummel, voyait revenir son chien avec une plaie béante au flanc. Un vieux chemineau, braconnier à ses heures, qu'il avait hébergé la nuit précédente, assura qu'il s'agissait d'une blessure faite par un sanglier. Quoique sceptique, le chasseur se mit en chasse dans la direction de Diaufond. La neige, fraîchement tombée, lui permit de reconnaître la piste de son chien marquée de gouttelettes de sang. Il arriva dans un fourré où un vieux solitaire était gité. Celui-ci fut abattu sans peine. Des empreintes firent encore découvrir une laie et ses trois marcassins; ces animaux s'échappèrent du côté de France, en passant le Doubs, en amont de la Rasse, mais, sur l'autre rive, ils furent reçus par les coups de fusil des douaniers français.

Dans l'après-midi du 26 Novembre, un chasseur de Croy (Vaud) abattit un sanglier mâle du poids de 100 kilos.

Un sanglier mâle est tué, à coups de hache, dans la forêt du Bois de la Chaux, au Mont Pèlerin, par un bûcheron (28 Novembre).

A fin Novembre, deux jeunes gens de Giez, ayant relevé les traces fraîches d'un sanglier, au bord du bois entre Giez et Orge, décident d'aller à la recherche du pachyderme. Soudain, à une vingtaine de pas, ils voient deux sangliers mangeant tranquillement les paires tombées sous un poirier au bord de la forêt. Mais, jugeant la partie trop inégale, les chasseurs improvisés battirent prudemment en retraite.

La « Feuille d'Arvis de Neuchâtel » du 5 Décembre annonce que des traces du passage d'un sanglier à l'île de St-Pierre ont été relevées. L'animal, venant probablement du Jura, avait dû traverser le lac à la nage.

Le 9 Décembre (Feuille d'Arvis de Sausanne): Un sanglier a été vu il y a quelques jours aux Fléiades, puis sur les fonds communaux de Saint-Légier et aux abords du chalet de Bria. En maints endroits, le terrain a été fouillé et des pommes de terre mangées. On présume que la bête a élu domicile dans les ravins de la Veveyse.

Mi-Décembre: Des hordes de 14 ou 15 sangliers sont signalées dans les parages de Blauen et de Dittingen (distr. de Laufen, S. B.). Deux mâles ont été abattus.

Le 10 Décembre, un sanglier, venant du Mont-Pèlerin, a traversé à toute allure, à midi, le hameau de Saully; il est passé à 30 mètres du Collège, allant dans la direction de Chexbres. Il s'agit probablement du même animal signalé le 28 Novembre.

Note. - M. Cunisset-Carnot relate l'aventure suivante, laquelle s'est passée en Bourgogne, et démontre l'abondance des sangliers dans cette région de la France, voisine du Jura, ce qui expliquerait la présence des nombreux sangliers signalés dans notre Jura suisse: « A la mi-Avril, quelques locataires du réservoir de Cercéy (probablement dans la Côte d'Or) étaient venus voir si les brochets, les perches et les carpes, en pleine saison d'amour, penseraient pourtant encore un peu aux joies de la gourmandise, ils voulurent essayer de les tenter. Les uns montés sur une barque, les autres espacés sur les bords de l'étang, se mirent à pêcher. Tout à coup, l'on entend, à la queue de l'étang, un patatras d'éclaboussements, là où s'avance la forêt. Les

1920. Dans une traque organisée par les chasseurs de Sampigny, Severy et Cottens, le 3 Janvier, ceux-ci réussissent à tirer un jeune sanglier pesant 62 kilos. D'autres de ces animaux séjournent dans la contrée; en effet, le 9 Janvier, on constate des traces fraîches de leur passage entre Lonay et Préverenges (à 2,5 km. de Morges). Ce même jour, un bûcheron occupé dans le bois de la Râpe, au-dessus de Saint-Prea, se trouve nez à groin avec un énorme sanglier. L'animal surpris fait une brusque volte-face, descend rapidement la côte du Boiron (ruisseau prenant sa source dans une forêt au Nord d'Apples et venant se jeter dans le Léman, près de Morges), le traverse à la nage et disparaît dans la direction de Sully; le 7 Janvier, un sanglier avait passé à proximité immédiate de cette localité. Dans la nuit du 18 au 19 Janvier, l'un de ces pachydermes est vu dans la région de Cugy-le-Mont (distr. d'Échallens, à 7 km. au N. de Lausanne).

Dans la « Diana » (Février 1921), nous lisons : « Les sangliers qui avaient été signalés durant l'automne 1919, dans le pays de Gex (Olin, France), près de la frontière genevoise, au nombre de 7 ou 8 individus, circulant en plaine vers Saint-Genis-Bouilly-Preguin (communes françaises à 5 km. de Meyrin, Suisse), ainsi qu'à la limite supérieure des forêts, n'ont pas quitté la région. Ses traces relevées indiquent qu'ils se sont cantonnés et se sont reproduits. »

Vendredi 12 Mars, dans une battue faite aux environs de Saint-Ursanne, M^r Léon Siquerez abat une laie portante de 7 jeunes. Un autre sanglier est tué à coups de bâton à Ocourt (S. B.); d'autres de ces animaux ont été vus dans la contrée.

Le gros sanglier, signalé en Janvier dans la région de Saint-Prea, est revenu dans les mêmes parages; le 2 Mai, il est couché près du poteau indicateur : Villarsous-Yens-Etoy-Saint-Prea; le passage d'une bicycliste ne le dérange nullement.

À la mi-Juillet, les sangliers infestent le finage des Ebourellettes près de Charmoille (S. B.), on a remarqué une énorme laie (devant peser 100 kilos), suivies de sept marcassins. Ces animaux causent de grands dommages aux champs. À la mi-Mai, les journaux signalent à nouveau le passage de sangliers dans les environs de Lonay et de Préverenges (voir Janvier).

Le 2 Mai, des chasseurs du Bissoux (France) et du Locle abattent, au-dessus de la chute du Doubs, un sanglier traqué depuis plusieurs jours. L'animal pesait 90 kilos.

Fin Septembre, les voyageurs du tramway qui descend à Dietikon à 6 h. 40 du matin, ont assisté à un spectacle rare. Près d'Urdorf (canton de Zurich), un troupeau d'une vingtaine de sangliers, adultes et jeunes, est passé au grand trot à quelques mètres devant la voiture du tramway.

pêcheurs aperçurent une bande de bêtes noires sautant ou nageant, elles se bousculaient dans de grands jaillissements d'eau. Ces animaux se dirigeant du côté de la rive, on les reconnut, c'étaient dix-huit sangliers, de toute taille. Les pêcheurs restés sur le bord, coururent chercher de l'aide et des armes. La fusillade commence, le plus gros est tué raide d'un coup de fusil, tiré à bout portant dans l'oreille. La bataille dura un peu plus de deux heures! Huit sangliers étaient morts, dix avaient réussi à s'échapper. Le lendemain, il fut fait de larges distributions de gibier parmi la population, surtout aux gens qui en avaient le plus besoin.

Mi-Octobre, une fillette faisant paître des vaches, au-dessus de Provence (Vaud), vit passer dans le brouillard, à quelques mètres d'elle, un gros sanglier. L'animal, allant d'une vive allure, venait de la direction du Mont-Aubert (il avait probablement été traqué par des chasseurs); il se dirigea du côté du Creux-du-Van.

À la Vallée de Doux, une légère couche de neige, tombée au commencement de Décembre, a permis de relever, sur les versants nord de la montagne, les traces d'un fort sanglier, vu l'écartement des doigts. L'animal, quittant le Grand-Bois, est passé par les petites Charmilles pour se diriger sur les Mollards du Brassus.

Vers le 10, un agriculteur a vu, à l'orée d'un bois, à la montagne de Brenles (groupe de maisons, près de Brenles et de Siviriez; distr. de Moudon), un solitaire d'assez forte taille. À la vue de l'homme, le sanglier disparut dans le fourré.

Dans le district de Delémont, des sangliers sont signalés (mi-Décembre); les chasseurs de Montsevelier (Mutzwil) organisent une battue et tuent une bête noire pesant 70 kilos.

(A suivre).

A. Mathey Dupraz.

UNE TÊTE ANORMALE DE TRUITE

Au mois de Mai⁽¹⁾, Monsieur le Professeur Ch. Burnier eut l'amabilité de me donner une tête de truite qui présentait une curieuse anomalie. La mâchoire inférieure était passablement plus courte que la supérieure. Le poisson, qui ve-

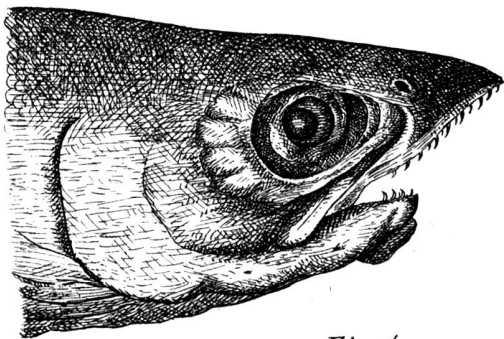


Fig. 1.

(D'après l'exemplaire conservé au formol).

nait d'être pêché dans le lac de Morat, mesurait trente centimètres de longueur et le reste du corps était parfaitement normal.

Les malformations céphaliques des Poissons consistent généralement en un raccourcissement plus ou moins prononcé



Fig. 2.

du museau. Les animaux présentent alors cet aspect particulier qui leur a valu le nom de « Mopskarpfen ». Les Carpes, qui en fournissent le plus grand nombre, ont, vues de face comme de profil, un aspect qui rappelle immédiatement le souvenir de ces chiens Bouledagues à face tout-à-fait particulière.

Le raccourcissement de la mandibule de notre truite est très accusé (Fig. 1); alors que chez les exemplaires normaux, les deux mâchoires se terminent en avant sur la même ligne verticale, la mâchoire inférieure de notre truite arrive à l'aplomb qui passe par la narine; elle a subi un écourtement de douze millimètres. Vue par sa face inférieure (Fig. 2),

la tête présente un aspect encore plus étrange, car une bonne partie du plafond buccal est à découvert, laissant voir, lorsque la bouche est fermée, la rangée des dents des intermaxillaires et des maxillaires supérieurs, en arrière desquels sont les arcs dentés des palatins et les dents vomériennes se prolongeant en une ligne médiane vers l'arrière-bouche.

La mâchoire inférieure ne présente, à part son raccourcissement et une diminution dans le sens transversal, rien d'anormal. En outre, ce qui frappe le plus, c'est un bourrelet faisant saillie dans l'angle limité par les extrémités des deux mandibules (Fig. 2). C'est une masse assez résistante, ovoïde, se continuant jusqu'aux premiers rayons branchostéges. Recouvert directement par la peau, il correspond au muscle génio-hyoidien, qui, à l'état normal, est passablement plus long que large; ici, ne pouvant s'étendre en longueur, il a gagné en largeur et en épaisseur.

À la dissection, les pièces squelettaires, le maxillaire inférieur excepté, n'ont rien montré de particulier. Celui-ci est complet; le dentaire, l'articulaire, sont, comparativement l'un à l'autre, normalement constitués; il en est de même de la baguette cylindrique, reste du cartilage de Meckel de l'embryon.

Ces données nous permettent de supposer que la déformation de la mâchoire inférieure de notre truite n'est pas le résultat d'une lésion d'origine parasitaire, elle ne peut pas davantage être imputée à un accident; il est fort probable qu'elle résulte d'un arrêt de développement pendant la période embryonnaire.

Neuchâtel, 1923.

D. M. Jaquet

APPARITIONS D'ESSAIMS D'INSECTES

De temps à autre, les journaux relatent, comme phénomène curieux, l'apparition de vols d'insectes formés de millions d'individus; nous sommes là en présence, soit d'un essaimage (fourmis ailées), soit d'une migration (Piéride du chou, Vanesse du chardon au V. Belle-dame).

La force du vent intervient aussi pour opérer le transfert à grande distance et dans des conditions favorables, de pollen (pluie de soufre), de spores, d'œufs d'insectes, de larves, d'insectes parfaits et même d'animaux de petite taille, comme des batraciens et des poissons. Ce fait a son importance biologique pour la propagation des espèces.

Le Rameau de Sapin a publié le résultat d'observations sur les « pluies d'insectes », les « fourmis volantes », etc., en voici l'énumération : 1866, p. 29 (Larves du Téléphore brun); — 1867, p. 4 (Fourmis), p. 12 (Podure noir des arbres); — 1870, p. 16 (Aphodie du fumier); — 1877, p. 37 (Fourmis); — 1887, p. 46 (id.); — 1888, p. 8 (id.). Nous complétons ces communications à l'aide de nos « Notes entomologiques ».

1890. La nuit du 23 au 24 Janvier a été marquée, aux Montagnes, par un vent violent mettant à une rude épreuve les arbres des forêts. Au matin, la Colline des Crétets, du côté des Eplatures, et la Combe-Boudry étaient littéralement couvertes de chenilles et d'insectes vivants, tous ces petits êtres s'agitaient comme aux plus beaux jours

du printemps. Parmi ces centaines de mille de chenilles, les unes étaient jaunes, atteignant une longueur de 3 cm., les autres, noires, de beaucoup les plus nombreuses, avaient un demi-centimètre de long. Ses corneilles en firent une large curée.

Monsieur le Prof. Steliler, consulté, déclara que l'on se trouvait en présence de larves d'un coléoptère, le téléphore brun (*Telephorus fuscus*); quant aux larves de couleur jaune, il ne put se prononcer.

Le même phénomène s'était produit à Hérisau (Appenzell-Extérieur), c'est-à-dire pluie de chenilles et d'insectes.

1897. Vers la mi-Mars, à Culliairy, près de Sainte-Croix, on a remarqué une légion de petites chenilles noires tombées sur la neige.

1898. Le 13 Août, les voyageurs du train de cinq heures, descendant de Sainte-Croix, ont été témoins d'un curieux spectacle. A partir de Baulmes et durant 2 km., ils ont pu observer du train un immense essaim de fourmis ailées⁽¹⁾, ayant l'apparence d'un nuage.

1903. Au matin du 2 Mars, à la Sagne, sur la neige fraîchement tombée, on constatait la présence de très nombreuses chenilles; ce phénomène, très localisé, n'est signalé que sur une faible surface, à l'Ouest du village. Inertes sur le sol, ces petits animaux reprennent vie au contact de la main. Ils ont de 15 à 18 mm. de longueur; le corps, formé de douze segments, porte trois paires de pattes thoraciques, fixées aux trois premiers anneaux. La tête, petite, est armée de fortes mandibules et de 2 paires d'antennes (?). L'animal est d'un beau noir velouté; son dos est marqué d'une double rangée de points plus foncés.

Coincidence curieuse, le Daily Telegraph signalait l'observation du même phénomène à Falmouth, sur la côte Sud des Cornouailles (Angleterre).

Dans la matinée du 31 Mars, il est tombé Derrière-la-Côte, près du Chenit (vallée de Loux), une vraie pluie de chenilles en même temps qu'il neigeait.

1922. Au cours d'un orage (dans les premiers jours de Mars), qui s'est abattu sur la région dauphinoise, et a causé de grands dégâts, on a observé sur la neige, à Creminis (Départ.^t Isère, France), la présence de quantités considérables de chenilles, de vers, d'araignées et d'autres insectes absolument inconnus dans le pays.

1923. A la mi-Août, les fourmis ailées étaient excessivement nombreuses à la Béroche, surtout le soir. Dans le courant de l'après-midi du 21 Août, on a observé à Glaris, venant du Flöenthal, de formidables essaims d'insectes, ayant l'apparence d'un léger brouillard éclairé par le soleil; examinés à l'aide d'une lunette, on voyait des millions de petits groupes d'insectes tournoyant avec une grande rapidité. Entre 15 et

⁽¹⁾ Une colonie de fourmis comprend: des mâles et des femelles vierges ailés, des ouvrières ou neutres sans ailes (aptères). A une époque déterminée, mais variable suivant les espèces, les fourmis mâles, très nombreuses, sortent des fourmilières en même temps que les femelles, aptes à la fécondation, s'envolent à leur suite dans l'atmosphère, où la copulation a lieu. Les femelles fécondées retombent sur le sol, elles s'arrachent leurs ailes faiblement articulées. Les femelles sont recherchées, recueillies et entraînées par des ouvrières de même espèce. Les mâles, devenus inutiles, périssent bientôt, soit naturellement, soit en devenant la proie d'oiseaux insectivores ou d'insectes carnassiers.

16 heures, ce phénomène est observé dans les environs de Wetzikon (canton de Zurich); le passage a duré environ 2 heures. Vers 17 h., ces insectes migrateurs étaient signalés dans le canton de Thurgovie, les routes et les prairies en étaient couvertes, on reconnut une espèce de petites fourmis ailées. D'après les observations, il s'agirait d'un seul et même essaim qui a survolé une bonne partie de notre pays; ce passage a duré jusqu'au moment où la température a fraîchi, à mesure que le soleil s'abaissait sur l'horizon; alors le phénomène a pris fin.

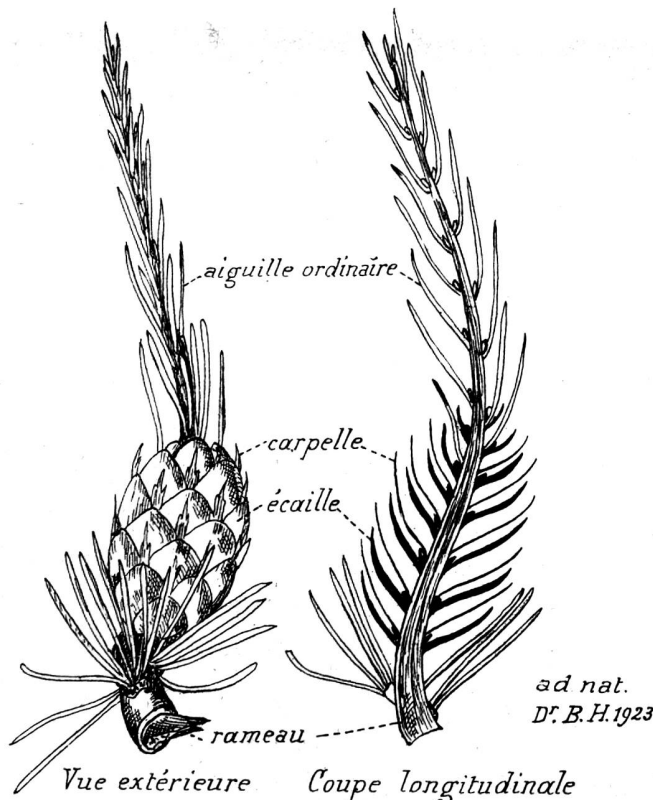
Le même fait a été observé au Brünig, par des touristes qui descendaient sur Lungern (21 Août); les vols se tenaient à faible hauteur, ce qui permettait de distinguer les insectes.

À Beraix, le 22 dans l'après-midi, le lac, devant cette localité, était couvert de myriades de fourmis ailées, riche provenance pour le fretin.

Le 23, à Ecublens, entre 17 et 18 heures, il est passé sans interruption des essaims de fourmis ailées à une hauteur variant de 50 à 100 mètres du sol. Ces essaims, de forme allongée, étaient extraordinairement nombreux; ils se touchaient presque tous sur une largeur de 60 à 70 m. Pendant près de 50 minutes, ces fourmis ailées n'ont cessé de passer - direction Sud-Nord - à une allure de 5 à 6 km. à l'heure.

Dans son numéro de Décembre, p. 55, le Journal entomologique suisse dit: «... La presse quotidienne a annoncé qu'en Août on a observé de formidables essaims d'insectes, probablement des vols d'individus sexués de différentes espèces de fourmis (*Myrmica*, etc.)

A. M. - D.



Vue extérieure Coupe longitudinale
Cône de mélèze (*Larix europaea*, L.)

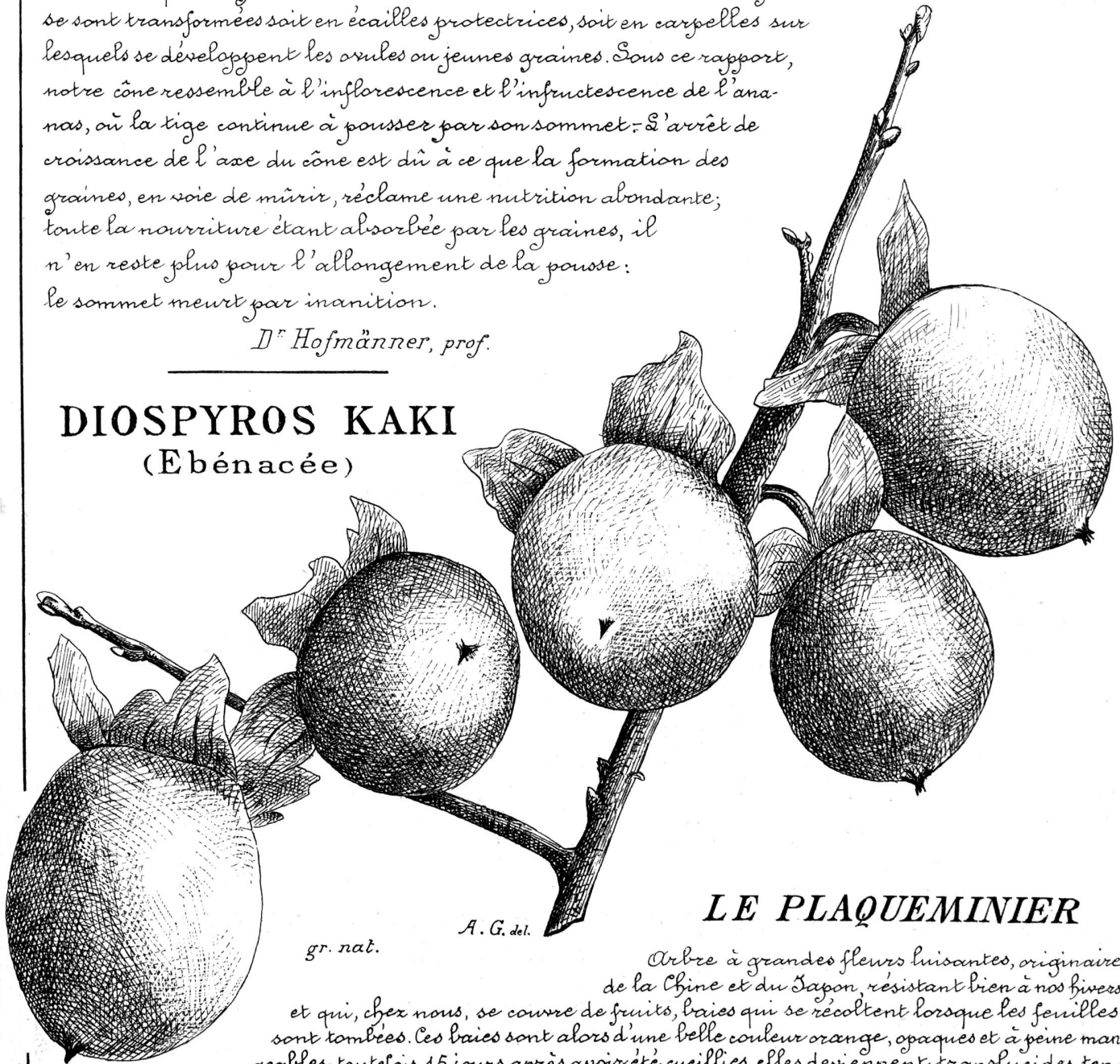
NATURE DU CÔNE DES CONIFÈRES

Le cône des conifères est formé d'un axe central, soit une pousse arrêtée dans sa croissance qui porte de plus ou moins nombreuses écailles - feuilles modifiées - disposées en spirale. À l'aisselle de ces écailles protectrices se développe un rameau axillaire très court portant les deux carpelles qui plus tard formeront l'aile de la graine; ce sont encore des feuilles modifiées. Ceci établi, examinons le curieux exemplaire de cône du Mélèze trouvé dans la Basse-Engadine. La pousse formant l'axe central du cône a continué à s'allonger au sommet du cône pour former un rameau de 8 cm. de long, garni d'aiguilles normales, mais fixées isolément;

ordinairement les aiguilles du mélèze sont groupées en touffes de 15 - 30 sur un petit bourrelet ou rameau court arrêté dans sa croissance. A l'aisselle de ces aiguilles isolées se trouvent les bourgeons axillaires. Les carpelles du sommet du cône prennent la forme d'aiguilles vertes et normales; les carpelles placés plus bas sont élargis et de couleur brune, donc plus profondément modifiés. L'exemplaire ci-dessus nous montre donc nettement que le cône n'est qu'une pousse arrêtée dans sa croissance, dont les aiguilles se sont transformées soit en écailles protectrices, soit en carpelles sur lesquels se développent les ovules ou jeunes graines. Sous ce rapport, notre cône ressemble à l'inflorescence et l'infrorescence de l'ananas, où la tige continue à pousser par son sommet. L'arrêt de croissance de l'axe du cône est dû à ce que la formation des graines, en voie de mûrir, réclame une nutrition abondante; toute la nourriture étant absorbée par les graines, il n'en reste plus pour l'allongement de la pousse: le sommet meurt par inanition.

D^r Hofmännner, prof.

DIOSPYROS KAKI (Ebénacée)



gr. nat.

A. G. del.

LE PLAQUEMINIER

Arbre à grandes fleurs luisantes, originaire de la Chine et du Japon, résistant bien à nos hivers, et qui, chez nous, se couvre de fruits, baies qui se récoltent lorsque les feuilles sont tombées. Ces baies sont alors d'une belle couleur orange, opaques et à peine mangéables; toutefois, 15 jours après avoir été cueillies, elles deviennent translucides, tendres, sucrées et juteuses; leur goût est exquis. La culture du Plaqueminier est recommandable: c'est un superbe arbre d'ornement et de rapport.

Le rameau ci-dessus, dont les feuilles sont tombées, a été cueilli à St. Aubin, en Novembre 1923, par le clubiste Verdon qui a bien voulu le mettre à notre disposition.

Commission botanique du Club Jurassien.

SOCIÉTÉ DES SENTIERS DES GORGES DE L'AREUSE

26 Septembre 1920. - M.^r H. Calame préside la 34^{me} assemblée générale. Le rapport constate avec satisfaction que le produit de la collecte à la Chaux-de-Fonds est de nouveau normal; il est adopté ainsi que les autres rapports statutaires. Le Comité est réélu pour la période 1920-23; M.^r Kunderli, de Couvet, est nommé comme délégué du Val-de-Travers.

25 Septembre 1921. - Dans cette 35^{me} assemblée générale, la lecture des différents rapports donne, aux membres présents, l'impression que la Société des Sentiers continue sa vie tranquille, mais utile. Le Directeur des travaux présente une note de Fr. 1235, 20 à payer aux C. F. F. pour la réfection de la barrière du Plan de l'eau. - Il est décidé d'adresser une lettre de remerciements au cantonnier Martin, de Brot-dessous, pour ses 23 années de surveillance des sentiers. - A l'issue de cette assemblée, le Comité tint séance pour prendre connaissance du rapport de liquidation de la Société du Parc du Creux-du-Van, dont la fortune inaliénable sera gérée par la Société des Sentiers; les intérêts seront utilisés pour l'entretien des sentiers du Saut de Brot et du Single.

8 Octobre 1922. - Le rapport du Comité relate que ce dernier exercice est l'un des plus calmes que la Société ait vécu. - Les rapports statutaires sont adoptés par cette 36^{me} ass. générale.

30 Septembre 1923. - Après lecture du rapport annuel, lu par notre Secrétaire, nous devons admettre qu'aucun fait saillant n'a marqué cet exercice. M.^r H. Calame, Président, nous annonce la démission comme membre du Comité, de M.^r Georges Seubx père, qui a quitté le canton. Il prie ensuite MM. les Sociétaires de vouloir bien se lever pour honorer la mémoire de deux de nos collègues, Alcide Marchand, mort le 18 Mars, et Auguste Dubois, décédé le 19 Avril. M.^r H. Calame rappelle ce que furent pour la Société ces deux amis disparus. - Ses rapports, financier, des vérificateurs des comptes, du Directeur des travaux, sont adoptés. - La 37^{me} assemblée générale procède au renouvellement de son Comité pour la période 1923-26. M.^r Fritz Kunz, de Neuchâtel, est appelé à faire partie du Comité, et M.^r Georges Benoit le remplace comme vérificateur des comptes.

NÉCROLOGIE

Notre fidèle abonné et ancien collaborateur, le peintre Paul Robert, est décédé, le 10 Octobre 1923, au Torat sur Orvin; il était né le 19 Mars 1851. En 1869, ce grand admirateur des oiseaux écrivit, pour le Rameau de Sapin (voir Juillet, p. 26, - Août, p. 30), un article sur les mœurs de nos six espèces de mésanges (la grande charbonnière, la petite charbonnière, la bleue, la huppée, la nonnette et la mésange longue-queue) accompagné de dessins dénotant une observation intelligente des sujets vivants, une étude scrupuleuse de leurs formes et de leurs attitudes si variées. (Rameau de Sapin: 1869, p. 2, 6 et 43). Antérieurement, il fit encore paraître, dans notre journal, un article sur «L'étourneau» (v. Rameau de Sapin, Février 1868, p. 5 et 6), ainsi qu'une illustration: «Le Casse-noix» (R. de S., Déc. 1868, p. 48). - Rappelons qu'il publia, en collaboration avec Eugène Rambert: les Oiseaux dans la Nature, dont les 60 planches en couleurs avaient obtenu une médaille d'or à Paris, 1879; une médaille d'or de la Société nationale d'agriculture de France, 1882; la grande médaille d'or des arts et des sciences, au Congrès international ornithologique de Vienne, 1884.

Réd.

Le 25 Janvier dernier, le **Docteur Louis Guillaume**, fondateur du Club Jurasien (1865) et du «Rameau de Sapin» (1866), s'est éteint tranquillement dans sa maison d'Epagnier. Une notice nécrologique paraîtra dans le prochain numéro de cette feuille.

A sa famille nous exprimons toute notre grande sympathie.

La Rédaction.

Avis. - On peut se procurer au prix de Fr. 1,50 l'année, port en sus, les «Feuilles d'Hygiène», la Carte géologique du Canton de Neuchâtel, en six teintes, par Aug. Jaccard, l'exemplaire Fr. 1,50, port en sus. - S'adresser à la Rédaction du «Rameau de Sapin».

